

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LEGS PETITHORY

## **336 œuvres du collectionneur Petithory rejoindront prochainement les collections du musée Bonnat-Helleu**

**Par arrêté de la ministre de la Culture du 13 janvier 2025, la propriété des biens des collections nationales du legs PETITHORY, constitué de 336 œuvres, est transférée à Bayonne, pour affectation aux collections publiques du musée Bonnat-Helleu. Ceci marque l'aboutissement d'une importante collaboration, notamment avec le Musée du Louvre. Jacques Petithory, grand collectionneur et marchand d'art, a légué l'ensemble de ses œuvres au musée Bonnat-Helleu via les musées nationaux.**

La collection Jacques Petithory constitue un très important ensemble d'œuvres d'art, allant de la période du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, celle-ci comprend au total 336 œuvres dont 36 peintures, 186 dessins anciens de l'école française et italienne, 95 sculptures, meubles et objets d'art (majoliques, petits bronzes de la Renaissance, faïences et pièces d'orfèvrerie) au goût de l'esquisse et de l'amour de l'Italie.

C'est dans les années 50, sous les tentes bâchées de son stand des puces de Saint-Ouen que l'ancien parachutiste à Brazzaville, Jacques Petithory (né à Pessac en 1929 – et mort à Paris en 1992), collectionneur par amour et marchand d'art par nécessité, a constitué l'une des plus belles collections du patrimoine français. Parmi ses fidèles clients, on comptait des amateurs avertis et des musées internationaux, dont le Louvre, le Metropolitan Muséum de New York, le Musée Paul Getty de Malibu, mais aussi des collectionneurs comme Jacques Chazot, Jean Anouilh, Christian Dior et Yves Saint-Laurent.

Par testament du 31 juillet 1992, Jacques Petithory, qui avait des attaches avec le Pays Basque et une grande admiration pour l'artiste et particulièrement pour le collectionneur qu'était Léon Bonnat, a institué les Musées Nationaux comme son légataire universel, et les a chargés de doter le musée Bonnat de la totalité du legs. 295 sont gérées par le Musée du Louvre, et 6 par le musée d'Orsay. Ce transfert est notamment rendu possible par la convention de partenariat liant le Musée du Louvre et la Ville de Bayonne signée le 3 novembre 2023.

Les œuvres rejoindront donc prochainement les réserves du musée Bonnat-Helleu, en amont de sa réouverture.

L'hommage à Jacques Petithory prendra place dans la nouvelle section du parcours chronologique du musée Bonnat-Helleu consacrée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles français pour laquelle il a légué des pièces de première importance (bronzes des collections royales), du mobilier et des objets d'art.